

# Serge Proulx

Professeur titulaire. École des médias. Université du Québec à Montréal.  
Professeur associé. Télécom ParisTech.

---

## Interroger la métaphore d'une société de l'information : horizon et limites d'une utopie

S. Proulx (2008)

---

9

---

Attention, il s'agit d'un document de travail. Veuillez citer et vous référer à la version définitive :

S. Proulx (2008) *Interroger la métaphore d'une société de l'information : horizon et limites d'une utopie* in Théorêt, Yves, éd. David contre Goliath. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, Éditions HMH Hurtubise, Montréal, p. 99-124.

Ce texte a été mis en ligne afin que les usagers du site Internet puissent avoir accès aux travaux de Serge Proulx. Les droits d'auteur des documents du site Internet [sergeproulx.info](http://www.sergeproulx.info) demeurent aux auteurs des textes et-ou aux détenteurs des droits. Les usagers peuvent télécharger et-ou imprimer une copie de n'importe quel texte présent sur [sergeproulx.info](http://www.sergeproulx.info) pour leur étude personnelle et non-marchande. Vous ne pouvez en aucun cas distribuer ce document ou l'utiliser à des fins lucratives. Vous êtes cependant invités à diriger les visiteurs vers [sergeproulx.info](http://www.sergeproulx.info) pour qu'ils accèdent aux textes.

Document téléchargé depuis <http://www.sergeproulx.info>

## **Interroger la métaphore d'une *société de l'information* :**

### **horizon et limites d'une utopie**

**Serge Proulx**

#### RÉSUMÉ

Les discours sociaux qui, depuis 1970, ont fait usage de la métaphore de la *société de l'information* – soit pour décrire le régime de transformation des sociétés contemporaines, soit pour suggérer un horizon sociopolitique à atteindre – ont des conséquences pragmatiques. Les discours publics répétés jusqu'à plus soif et faisant la promotion de cette *société de l'information* ont contribué à créer la « réalité » de cette anticipation de modèle de société dans l'imaginaire des populations du Nord et du Sud au point qu'une partie d'entre elles a fini par croire que cette évolution vers « l'ère informationnelle » était inéluctable. Et surtout que ce passage obligé devait nécessairement emprunter la voie tracée par les élites des gouvernements, de l'industrie et des grandes organisations internationales. Toutefois, en conclusion, il est suggéré de prendre en compte une conception alternative de la société informationnelle promue aujourd'hui par les porte-parole de la société civile organisée, plus proche d'une « société de la communication et de la connaissance » où les réseaux de personnes et de collectifs ont un rôle majeur à jouer. C'est dans le contexte de cette conception alternative de la société informationnelle que l'ouverture à la diversité culturelle devrait jouer un rôle pivot. La Convention sur la diversité apparaît aujourd'hui comme une pièce essentielle sur l'échiquier géopolitique parce qu'elle oblige les décideurs à inscrire à l'agenda des nations, la question des droits humains à l'éducation, à la communication et à la connaissance. Ces droits constituent l'ancrage nécessaire à la diversité culturelle dans une société de la communication définie comme espace de la pluralité des prises de parole.

Les utopies manifestent et expriment de façon spécifique une certaine époque, ses hantises et ses révoltes, le champ de ses attentes comme les chemins empruntés par l'imagination sociale et sa manière d'envisager le possible et l'impossible. Dépasser la réalité sociale, ne serait-ce qu'en rêve et pour s'en évader, fait partie de cette réalité et offre sur elle un témoignage révélateur. (B. Baczko, *Lumières de l'utopie*, Payot, 1978, p. 18)

Le dernier Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu à Tunis fin 2005, fut l'occasion d'une confrontation entre deux conceptions politiques de la société informationnelle. D'un côté, la vision aujourd'hui dominante d'une « société globale de l'information », vision *top-down* soutenue autant par les dirigeants des gouvernements nationaux, par les grandes agences internationales que par les grandes entreprises en informatique et télécommunications. Une vision arrimée à la globalisation des marchés et au néolibéralisme : la problématique de « l'accès à une société de l'information » se conjugue ici sur le mode d'un déterminisme technique. L'accès est perçu comme conditionné par l'offre de machines et de réseaux, d'où la pertinence pour les tenants de cette position de formuler la question de la « fracture numérique » (*digital divide*) en termes d'accès aux infrastructures technologiques.

De l'autre côté, la seconde conception de la société informationnelle est promue par les porte-parole des mouvements sociaux et de la société civile organisée. Cette vision insiste davantage sur les dimensions culturelles de l'informatisation. Ce nouveau modèle de société est d'abord une affaire de réseaux humains d'échange et de communication des savoirs et des connaissances. Nous sommes ici plus proche du projet d'une « société de la communication et de la connaissance » où les réseaux de personnes et de collectifs ont un rôle majeur à jouer. C'est dans le contexte de cette seconde manière de penser la société informationnelle, que la problématique de la diversité culturelle devrait jouer un rôle pivot. Cette seconde conception trouve sa source dans le débat d'inspiration tiers-mondiste initié par l'UNESCO dans les années 1980 et promouvant un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC). La Convention sur la diversité culturelle apparaît devoir être aujourd'hui une pièce essentielle sur le présent échiquier géopolitique parce qu'elle oblige les décideurs politiques à inscrire à l'agenda des nations, la question des droits humains à l'éducation, à la communication et à la connaissance. Ces droits constituent en effet l'ancrage à la diversité culturelle et à un réalisme cosmopolitique bien compris, éléments fondamentaux d'une société informationnelle pensée de manière *bottom-up* à partir des multiples réseaux humains d'échange des savoirs et des connaissances.

## À la recherche d'un projet de société

Distinguons d'entrée de jeu, les deux niveaux d'analyse que nous chercherons ensuite à articuler<sup>1</sup>.

*Premier niveau* : celui des transformations structurelles du mode de production des sociétés industrielles contemporaines affecté simultanément, depuis une trentaine d'années, par une dynamique de changement déployée selon trois dimensions: la pénétration massive dans l'organisation industrielle d'un nouveau type de technologies (dispositifs numériques); un réaménagement en profondeur de l'organisation du travail et de l'entreprise; une mutation du capitalisme (globalisation, montée en puissance d'industries propriétaires du code). *Second niveau* : celui de l'usage de métaphores – autant par les essayistes, journalistes et décideurs politiques que par les spécialistes de sciences sociales – soit pour décrire et désigner ces régimes de transformation, soit pour identifier une vision d'une société du futur en tant qu'objectif à atteindre ou au contraire, à critiquer. Si l'on ne peut nier que les sociétés industrielles se retrouvent aujourd'hui dans une période exceptionnelle de transformations, il apparaît intéressant de problématiser l'usage que les analystes et les décideurs font de ces métaphores servant à désigner l'ordre et la nature de ces changements. Je voudrais aborder ici l'usage de la métaphore d'une « société de l'information ».

Depuis l'Après-guerre, mais surtout depuis les années soixante, de nombreux analystes, scientifiques ou essayistes ont cherché à rendre compte des changements qu'ils percevaient dans le fonctionnement et l'organisation de la production des sociétés industrielles contemporaines. Dans la deuxième partie de la décennie 1960, le terme de « société postindustrielle » a circulé parmi certains sociologues américains et européens afin d'alerter sur les changements structurels en cours. Le préfixe « post » signifie que la société en émergence marque une rupture par rapport à la structure précédente mais en même temps, cette rupture n'apparaît pas complète : la nouvelle société conserve plusieurs traits de la société précédente. Avec les chocs pétroliers de la décennie 1970, les leaders des sociétés industrialisées ont ressenti qu'elles traversaient une crise économique majeure, ce qui signifiait la nécessité d'affronter de manière originale un nouvel ensemble de difficultés mais en même temps, la crise pouvait fournir de nouvelles possibilités pour transformer la situation critique en opportunité stratégique. La décennie 1970 aura donc été

---

<sup>1</sup> Ce texte s'appuie sur une présentation faite dans le cadre du colloque *Interroger la société de l'information*, Congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, 17-18 mai 2006. Il a fait l'objet d'une première publication dans *Communications & Langages*, no. 152, Paris, juin 2007.

celle d'une recherche effrénée par les décideurs politiques, de « sorties de crise » : le recours aux technologies informationnelles et la rhétorique de la « société de l'information » ont ainsi servi certains gouvernements, notamment le Japon, à définir une solution techno-politique pour sortir de la crise économique qui ébranlait le capitalisme de l'époque.

À partir de 1978 – alors que Simon Nora et Alain Minc adressaient un rapport au Président français sensibilisant à « l'informatisation de la société » (Nora et Minc, 1978) – et jusqu'à aujourd'hui encore, l'espace public a regorgé d'une série de métaphores visant à attirer l'attention du public sur une dimension ou une autre des changements structurels en cours. Pensons notamment à la longue liste d'expressions, telles : autoroutes de l'information, télématique, *Information Age*, société de l'information, société de la communication, société en réseaux, société du savoir, société de la connaissance, économie de la connaissance, capitalisme cognitif, capitalisme informationnel... Sensibles à la dimension épistémologique propre à l'usage de telles métaphores, nous ne pouvons faire autrement que remarquer que le choix d'une métaphore particulière entraîne des conséquences spécifiques pour l'analyse des changements en jeu. Ainsi, le fait de parler, dans la décennie 1990, d'« autoroutes de l'information », orientait d'abord l'analyse vers la problématique de la maîtrise d'oeuvre et de l'implantation matérielle des infrastructures et réseaux de télécommunications. Parler plutôt de « société en réseaux » – comme l'a fait plus récemment Manuel Castells (1998) – oriente le regard de l'analyste vers les transformations des hiérarchies et des organisations. La métaphore d'une « société de l'information » orienterait davantage le regard au plan technique, vers la diffusion et les trafics de flux informationnels, et au plan politique, vers l'ambition néolibérale d'aligner le développement des sociétés sur les besoins de l'économie capitaliste globalisée. Des analystes aimeraient voir resurgir plutôt aujourd'hui la métaphore d'une « société de la communication » orientant davantage le regard vers l'importance des échanges interhumains ou encore, la métaphore des « sociétés des savoirs partagés » invitant à une réflexion sur l'échange et le partage des savoirs dans une pluralité de sociétés affirmant leur diversité culturelle et faisant appel au principe de « l'exception culturelle ».

Nous présenterons d'abord succinctement ce que nous entendons par l'approche constructiviste de l'usage des métaphores. Nous retracerons ensuite la généalogie des usages sociaux de la métaphore de la « société de l'information » à travers les moments décisifs de son histoire. Nous reviendrons, dans un troisième temps, sur la signification paradoxale de la métaphore d'une « société de l'information » dans le contexte des transformations structurelles actuelles marquées par la consolidation d'un capitalisme fondé sur la propriété du code informationnel.

## **L'usage des métaphores : une approche constructiviste**

« Metaphors organize their users' perceptions and, when acted upon, *can create the realities* experienced. » (Krippendorff, 1993, p.5)

Toute métaphore, tout terme employé par des acteurs sociaux pour décrire la réalité existante ou perçue comme émergente – ou pour tracer le projet collectif auquel ces acteurs aspirent – est susceptible de devenir l'objet de controverses sociales et politiques. Ces controverses portent sur les significations mêmes des termes, engendrant ainsi dans l'espace public, des débats sociaux autour des définitions, des luttes sociales et sémiotiques de classification : « Ce que l'on appelle des luttes de classes sont en fait des luttes de classement » (Bourdieu, 2000). Ces luttes autour des définitions sont l'expression d'intérêts sociaux divergents, d'imaginaires sociaux différents où se confrontent des projets de société hétérogènes. Ainsi en est-il de la notion de « société de l'information » (Burch, 2005, p.51).

Figure de la rhétorique, la métaphore se définit comme le « procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue » (Larousse). On dira ainsi : « la *lumière* de l'esprit » ou « la *fleur* des ans ». Du point de vue d'une théorie constructiviste de la communication, prendre au sérieux les métaphores – tant celles du langage ordinaire que celles apparaissant dans les corpus d'écrits scientifiques – revient, pour l'observateur, à tenter de s'approcher des contenus latents du langage des acteurs qu'il observe. La métaphore relie le langage au processus (partiellement) inconscient de construction de la réalité par les acteurs. Ainsi, le choix d'une métaphore particulière entraînera une logique spécifique de communication dans les interactions entre acteurs humains. En conséquence, on dira que les métaphores organisent les catégories avec lesquelles les sujets pensent ; elles structurent les expériences subjectives. C'est en utilisant ce type de théorie pragmatique des métaphores que l'on postulera par exemple en psychologie, que les métaphores formulées par les patients risquent de structurer et de donner sens à l'expérience de la maladie. De manière symétrique, ce sont des opérations de « recadrage » – ce qui veut dire l'abandon de certaines métaphores et le choix de nouvelles métaphores – qui rendront possible la guérison (Watzlawick, 1988).

Je propose de recourir à ce genre d'approche – qui oriente l'attention de l'observateur vers les métaphores utilisées dans le discours des sujets – pour analyser les discours collectifs qui, depuis la décennie 1970, ont fait usage de la métaphore d'une « société de l'information » soit pour décrire le régime de transformation des sociétés industrialisées contemporaines, soit pour en faire un horizon technique et politique à atteindre. Le discours exprimé publiquement par les décideurs politiques ou par les analystes, contient des métaphores dont l'usage contribue à « créer une réalité ». Quelque chose de nouveau peut apparaître et se construire dans la tête de ceux et celles qui *reçoivent*, de manière plus ou moins répétée, telle ou telle métaphore introduite dans le discours par leurs interlocuteurs. Le langage utilisé contribue à créer la réalité dans laquelle ils interagissent. Le choix d'une métaphore particulière entraîne une logique spécifique de communication entre les interlocuteurs. Ainsi, le choix de certaines métaphores peut entraîner l'incompréhension. C'est un « recadrage » de la situation qui peut alors faciliter un retour de la compréhension entre les interlocuteurs (Krippendorff, 1993, p.5).

Le fil de mon argument consiste à soutenir que les discours publics répétés jusqu'à plus soif et faisant la promotion d'une « société de l'information » ont contribué à créer la « réalité » de cette anticipation de modèle de société dans l'imaginaire de grandes portions des populations du Nord et du Sud au point qu'une partie de ces populations a fini par croire que cette évolution vers « l'ère informationnelle » était inéluctable. Et surtout que ce « passage obligé » devait nécessairement emprunter la voie tracée par les élites des gouvernements, de l'industrie et des grandes organisations internationales. Ainsi, le dernier *Sommet sur la société de l'information* (SMSI) organisé par l'Union Internationale des Télécommunications sous l'égide de l'ONU, tenu à Tunis en décembre 2005, aura été l'occasion de donner la parole à des représentants de la société civile pour la première fois dans une arène de gouvernance de « problèmes globaux ». Le SMSI a fait émerger un formidable paradoxe. Le Sommet a contribué d'un côté à stabiliser la métaphore de la « société de l'information » en légitimant la notion au plus haut niveau de la gouvernance mondiale. Mais, d'un autre côté, ce Sommet ayant été le lieu d'une prise de parole de la société civile dans ce dossier, un véritable processus de « recadrage » semble amorcé : la notion de « société de l'information » est mise en débat par des porte-parole de la société civile. La conception d'une « société globale de l'information » est confrontée à celle d'une pluralité de « sociétés des savoirs partagés ».

La notion de « société de l'information » est née pendant la décennie 1970, à travers les écrits de sociologues, économistes et essayistes sociaux qui cherchaient à décrire et analyser la mutation de la société industrielle en société dite « postindustrielle ». Une panoplie de métaphores ont circulé

pendant le dernier quart du vingtième siècle : société postindustrielle, société programmée, société de la connaissance, télématique, autoroutes de l'information, société de la communication, société des réseaux. La métaphore de la « société de l'information » ne s'est finalement imposée de manière quasi-hégémonique qu'avec les années 1990, pour atteindre un plateau en 2003 et 2005 avec l'organisation du *Sommet mondial sur la société de l'information* (SMSI). Regardons de plus près les moments décisifs ayant marqué l'histoire de l'usage de cette notion<sup>2</sup>.

## **Généalogie de la métaphore de la *société de l'information***

### ***1946-1953 : La préfiguration cybernétique d'une société de la communication***

Le programme de la cybernétique élaborée lors des conférences Macy tenues à New York de 1946 à 1953 donne lieu non seulement à l'élaboration d'un nouveau paradigme scientifique fondé sur une approche de la causalité circulaire, une théorie mathématique de l'information et l'invention d'un nouveau type de dispositifs techniques (machines informationnelles) (Dupuy, 1999). Il ouvre en même temps vers la préfiguration d'une société de l'avenir s'appuyant sur une idéologie de la communication à consonance utopique (Breton, 1997). Cette première « société de la communication » est élaborée par Norbert Wiener (1954) dans un ouvrage qui traite des conséquences de la cybernétique pour l'humanité et la société. Wiener propose une nouvelle définition de l'humain et de la société en termes de communication et d'information. Il s'interroge sur les conséquences éthiques et politiques d'une société qui accorderait un rôle majeur aux machines informationnelles – dont l'ordinateur deviendra la figure emblématique – dans l'élaboration de ses décisions politiques et dans son fonctionnement quotidien. C'est le premier discours social d'un scientifique (« sciences dures ») qui propose une définition de la société et de l'humanité fondée sur la communication.

Dans *Cybernétique et société*, Wiener propose une réflexion sur le pouvoir des machines informationnelles « dont certaines ont prouvé leur étrange aptitude à imiter le comportement humain » (Wiener, 1952, p.13). Il prend ses distances par rapport à une vision exclusivement techniciste: il se présente comme un humaniste dont le message est : une utilisation humaine des êtres humains est possible (*Ibid*, p. 14).

---

<sup>2</sup> Ce texte s'inscrit en continuité et en résonance avec le travail pionnier d'Armand Mattelart, *Histoire de la société de l'information*, deuxième édition, La Découverte, Paris, 2003.

« On dégrade l'homme en l'enchaînant à une rame pour l'utiliser comme source d'énergie ; mais on le dégrade autant en lui attribuant à l'usine une tâche qui ne consiste qu'en des répétitions et qui exige à peine le millionième de sa capacité intellectuelle. (...) » « Ceux qui souffrent d'un complexe de puissance trouvent dans la mécanisation de l'homme un moyen simple pour réaliser leurs ambitions. J'affirme que ce chemin facile vers le pouvoir représente non seulement le refus de tout ce que je considère comme ayant une valeur morale dans la race humaine, mais aussi qu'il exclut nos chances actuellement minimales de survivre en tant qu'hommes pendant une période considérable. » (*Ibid*, p.29).

Wiener définit l'humain comme un « animal parlant » mu par un très puissant « besoin de communiquer » dans un monde « composé de modèles ». Ces modèles transmis par les machines informationnelles sont l'équivalent de messages. Wiener fait alors référence à la théorie mathématique de la communication (Shannon) où l'information est une mesure de l'originalité d'un message, c'est-à-dire l'inverse de l'entropie : « Une mesure de l'information est une mesure de l'ordre. Sa valeur négative sera une mesure du désordre et un nombre négatif. » (*Ibid*, p.32). Aussi,

« Selon la thèse de ce livre, d'une part, la société peut être comprise seulement à travers l'étude des messages et des facilités de transmission qui lui sont propres et d'autre part, les messages de l'homme aux machines, des machines aux hommes et des machines entre elles sont destinés à jouer un rôle toujours plus important dans l'évolution des techniques et dans le développement des moyens de transmission. » (*Ibid*, p. 21).

### ***1965-1970 : La société postindustrielle – âge d'or de la prospective***

Aux Etats-Unis, la période 1965-1970 sera un âge d'or pour les stratèges des *think tanks* – la *Rand Corporation* et l'*Hudson Institute* notamment – à l'emploi des militaires et du gouvernement américain. Ainsi, une *Commission sur l'an 2000* est mise en place par l'Académie américaine des arts et des sciences : ses travaux aboutissent à la publication en 1968 d'un important rapport sous la direction du sociologue Daniel Bell (1968). Ce rapport contribue à mettre de l'avant la notion de « société postindustrielle » pour caractériser la société qui semble émerger de cette période de grande consommation et d'abondance de l'Après-guerre marquée par

l'expansion d'une économie de services (consommation, santé, éducation, services sociaux, services techniques et professionnels). Une période euphorique pour le conservatisme politique où l'on diagnostique aussi la « fin de l'idéologie » (Bell, 1960) quant à son rôle moteur dans le fonctionnement des sociétés et son remplacement par des « doctrines organisationnelles » (management scientifique, révolution managériale) de gestion sociale. En 1973, Bell articule sa thèse de la fin de l'idéologie à la caractérisation de la société postindustrielle : le fonctionnement de cette dernière serait dépourvu d'idéologie (Bell, 1973). Pour décrire le principe moteur de la nouvelle économie de cette société postindustrielle – dont l'innovation scientifique et technique, de même que l'innovation en matière de politiques sociales, serait principalement fondée sur la « codification des connaissances théoriques » – Bell introduit la notion de « société de la connaissance » (*knowledge society*). La figure emblématique de cette nouvelle société est celle du scientifique qui remplacerait l'entrepreneur. Dans cet ouvrage de 1973, il n'utilise pas spécifiquement la métaphore de la « société de l'information » pour dépeindre la montée de cette société de services fondée sur l'information et la connaissance, et qui écarterait l'idéologie dans son principe de fonctionnement. Il n'adoptera finalement qu'en 1979 la métaphore de la « société de l'information » (Bell, 1979). L'horizon des sociétés occidentales apparaît de plus en plus incertain : les gouvernements sont en demande de scénarios d'anticipation qui pourraient leur fournir des éléments pertinents pour l'élaboration de leurs politiques et stratégies de gouvernance et de développement.

L'ouvrage du sociologue Alain Touraine paru en 1969, et ayant pour titre *La société postindustrielle*<sup>3</sup>, permet une lecture contrastée de la société en devenir, lecture qui s'éloigne de l'analyse trop lisse de Daniel Bell. Touraine préférant quant à lui l'expression de « société programmée » pour caractériser les transformations du mode de production et de l'organisation économique, s'interroge sur le jeu social des acteurs et la nature des conflits qui traversent le nouveau type de société. La classe ouvrière y perd son rôle central, les acteurs des luttes devenant les « nouveaux mouvements sociaux » (mouvements étudiants contestant la technocratie, mouvements écologique et anti-nucléaire contestant la centralité du pouvoir d'État, mouvements féministes contestant la mainmise d'un pouvoir patriarcal). La société postindustrielle apparaît comme le moment de transition d'une société en train de se faire, fortement indéterminée et qui reste à définir.

---

<sup>3</sup> TOURAINE Alain (1969) *La société postindustrielle. Naissance d'une société*, Denoël, Paris.

### ***1971-1977 : L'utopie comme sortie de crise***

La décennie 1970 sera marquée par le choc de la crise pétrolière de 1971-1973. Ce sera le début de la fin de la période de l'Abondance. Les gouvernements occidentaux seront alors confrontés à un quadruple diagnostic de changements : une transformation en profondeur du mode de production et de l'organisation du travail sous l'impulsion des technologies de l'information; un système économique capitaliste qui connaît apparemment des ratés et des limites; une poussée de l'informatique dont on commence à soupçonner qu'elle risque d'avoir des répercussions sur la vie quotidienne des populations; le choc pétrolier de 1971-1973 qui ouvre vers de nouvelles sensibilités écologiques et la remise en question du modèle de croissance et du mode de vie des sociétés occidentales.

Cette décennie sera ainsi marquée par la recherche de « sorties de crise » de la part des gouvernements dont certains sont alertés par le rapport du Club de Rome sur les « limites de la croissance » (Meadows et al., 1972). Le recours aux industries impliquées dans les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC) sera évoqué comme une piste inédite pour revigorer le capitalisme ressenti comme étant en crise. C'est aussi pendant cette période que se consolide la concurrence économique et géopolitique entre les trois pôles d'une triade formée par les Etats-Unis d'Amérique, l'Union Européenne et le Japon. C'est d'ailleurs le Japon qui sera le premier pays à élaborer une stratégie conséquente pour composer avec les NTIC, stratégie qui le conduira à être observé de près par les Etats-Unis et l'Europe. Ce pays asiatique sera ainsi un chef de file dans la construction de la « société de l'information ». Dans son petit ouvrage passionnant sur *l'Histoire de la société de l'information*, Armand Mattelart indique en effet que c'est au Japon qu'est apparu, pour la première fois, le terme de « société de l'information ». Dès 1971, sous la poigne volontariste du Ministère du commerce et de l'industrie (MITI), « un plan élaboré par le *Japan Computer Usage Development Institute* (Jacudi) fixe la 'société de l'information' (*jôhô shakai*) comme 'objectif national pour l'an 2000' » (Mattelard, 2003, p.67). L'industrie privée autant que les pouvoirs publics sont mobilisés pour participer à la réalisation de ce plan. Les projets se multiplient : banques centrales de données, centres informatisés de documentation scientifique et technique, télémédecine, télé-enseignement, systèmes anti-pollution, aide aux PME et au recyclage de l'emploi, villes câblées, expérimentations sociales avec les technologies interactives, gestion automatisée du trafic urbain, informatisation des hypermarchés. Cette stratégie volontariste aura pour résultat de situer le Japon dans un rôle de leadership mondial en matière d'informatique – en particulier, dans la production

de mémoires et en micro-informatique – et de maintenir son rôle dominant en électronique grand public (*Ibid*, p.68-69).

C'est un spécialiste japonais de la prospective, Yoneji Masuda, qui écrira par ailleurs en 1980, l'un des premiers ouvrages présentant les contours de la future « société de l'information » dans sa forme utopique la plus pure (Masuda, 1980, p. 153-172). Il appelle lui-même *Computopia* cette vision de la société postindustrielle émergente autour des ordinateurs, des télécommunications et de l'information comme ressource première de l'économie et de la culture. L'approche de Masuda consiste à décrire un scénario possible (et souhaitable selon lui) de la transformation de la société industrielle en société informationnelle et communicationnelle. La première Révolution industrielle s'étant combinée à l'esprit de la Renaissance, à l'humanisme et au matérialisme pour aboutir à une société orientée vers la consommation de masse, Masuda postule que la nouvelle révolution informationnelle se combinera à une nouvelle pensée holiste – valorisant la symbiose entre les communautés, la synergie humains/machines et une nouvelle spiritualité du type *New Age* – pour produire la nouvelle *société de création et de connaissance de masse*. Cette nouvelle société serait traversée par des mouvements communautaires volontaristes qui utiliseraient pour le mieux les nouvelles technologies. Ces communautés s'articuleraient autour d'aspirations à l'autonomie et à l'auto-développement individuel et collectif.

Cette utopie de la société de l'information n'est pas exclusivement néo-technicienne : elle fait appel simultanément à la nécessité d'adopter une nouvelle manière de penser, un nouveau système de valeurs. La dimension technique du changement apparaît nécessaire mais non suffisante pour assurer une transformation en profondeur des structures sociales : la révolution technique appellerait une révolution des mentalités. Mais l'auteur ne nous dit ni comment ni pourquoi l'implantation de nouveaux dispositifs techniques devrait nécessairement nous conduire à l'adoption de nouvelles règles de conduite. L'une des dimensions occultées dans la vision de Masuda est certainement celle des rapports sociaux. Comment ne pas saisir que *la technique n'est pas neutre* ? La technologie qui s'implante à l'échelle de la planète est celle qui a été sélectionnée par certains groupes d'acteurs. En même temps, la technique ne contient pas en soi le modèle de société : le développement technique est lui-même orienté par un jeu complexe de médiations, d'accommodements, d'arbitrages entre différents agents, de mobilisation de porte-parole associés aux innovations. Le rapport au pouvoir pose ici problème : comment penser que sous l'effet d'une seule transformation technique, le pouvoir hiérarchique de contrôle se dépasserait lui-même pour

se transformer en un nouveau pouvoir communautaire, participatif et *hétérarchique*<sup>4</sup>? Cette vision utopique ne pouvait tenir lieu de « sortie de crise »...

### ***1978-1984 : Politique de l'informatisation, prégnance du déterminisme technique***

En janvier 1978, Simon Nora et Alain Minc, alors Inspecteurs des Finances dans la fonction publique française, remettent au Président français, un rapport sur *l'informatisation de la société* : ils présentent leurs premières réflexions et remettent les résultats des travaux d'une Commission créée en décembre 1976 et chargée de proposer au gouvernement français des orientations politiques souhaitables en matière d'*informatisation de la société*. En plus du rapport principal, ces travaux sont constitués de douze annexes et dix documents contributifs (Nora et Minc, 1978). La métaphore de *l'informatisation de la société* est déjà contenue dans la lettre que le Président Valéry Giscard d'Estaing envoie à l'Inspecteur général Simon Nora le 20 décembre 1976 pour lui confier une telle mission et mener des travaux d'exploration. Le gouvernement français se montre sensible au fait que le développement de plus en plus important des applications de l'informatique – alors susceptible de devenir une technique de masse – apparaît devoir affecter en profondeur l'organisation économique et sociale tout autant que les modes de vie en société. Il devient nécessaire dans un tel contexte d'imaginer une politique permettant d'en maîtriser le développement pour mettre l'informatique au service du plus grand nombre.

Nora et Minc rappellent que dans le passé, plusieurs « révolutions technologiques » ont provoqué d'intenses réorganisations de l'économie et de la société (machine à vapeur, chemins de fer, électricité). Une révolution technologique peut être « à la fois l'occasion d'une crise et le moyen d'en sortir ». Pour dépeindre la révolution informationnelle, ces auteurs suggèrent le néologisme « télématique » pour souligner l'imbrication croissante des industries de l'informatique et des télécommunications. C'est l'équivalent symétrique du néologisme américain de

---

<sup>4</sup> Dans un *réseau hétérarchique*, les compétences et le leadership circulent librement au gré des demandes et des besoins. Il n'y a pas de leaders dominants imposant leur autorité sur l'ensemble des domaines. Chaque membre du réseau est appelé à jouer un rôle de leader provisoire dans un moment précis et transitoire où un autre membre du réseau requiert son avis, ses services, ses compétences. L'autorité est fondée en particulier sur les compétences cognitives et sur la compétence à communiquer. Dans cet idéal-type que constitue la métaphore cybernétique *hétérarchique*, il n'y a pas imposition d'une structure hiérarchique sur la dynamique de communication entre les membres du réseau. La communication comme l'intelligence y sont *distribuées*. Voir : PROULX Serge (2001) « Usages de l'Internet : la 'pensée-réseaux' et l'appropriation d'une culture numérique » in E. Guichard, éd., *Comprendre les usages de l'Internet*, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, 2001, p. 139-145.

« *compunication* », expression qui – tout comme celle de « télématique » d’ailleurs – fera long feu. Ce que ces néologismes soulignent bien, toutefois, c’est l’une des dimensions fondamentales de la révolution technique en cours, à savoir : la connexion, suscitée par les progrès de la numérisation, entre deux domaines technologiques jusque-là séparés, celui du traitement de l’information (informatique) et celui du transport des messages (télécommunications). Le processus d’informatisation est appelé à simultanément transformer les équilibres économiques et les rapports de pouvoir de même que le *modèle culturel* de la société. La télématique, enfin, dans un contexte de confrontation entre acteurs nationaux inégaux, déplace les enjeux de souveraineté des États nationaux. Une action pragmatique et éclectique des pouvoirs publics visant à la fois une régulation de l’informatisation et la maîtrise d’œuvre de la mise en place des réseaux de télécommunications, préférablement de concert avec les autres acteurs sociaux concernés, devient nécessaire. Nora et Minc terminent le chapitre introductif du rapport en explicitant leur posture à l’égard du rôle de l’État et de la société, posture encore aujourd’hui fort pertinente :

« Préparer l’avenir implique une pédagogie de la liberté qui périmé les habitudes et les idéologies les mieux enracinées. Ceci suppose une société adulte qui développe sa spontanéité, sa mobilité et son imagination, tout en acceptant les responsabilités de la régulation globale ; mais aussi un État qui, assumant sans complexe ses fonctions régaliennes, consente cependant à ne plus être l’acteur quasi exclusif du jeu social. » (Nora et Minc, 1978, p.16)

Le rapport Nora-Minc constitue un moment décisif dans la construction de la pensée politique française sur la société de l’information. Les auteurs identifient avec lucidité un certain nombre d’enjeux fondamentaux, notamment l’importance de conserver un contrôle national sur les banques de données dans un contexte de globalisation des flux transfrontières de données qui risque de donner aux Américains le contrôle monopolistique des banques de données à l’échelle mondiale. Les auteurs insistent sur l’importance du rôle des États nationaux et des politiques publiques en vue de préserver les souverainetés nationales dans un tel contexte. Par ailleurs, en inventant le néologisme de *télématique* – pour signaler la convergence entre télécommunications et informatique – les auteurs insistent sur le pouvoir organisateur des réseaux. Adhérant eux-mêmes à une vision utopique de la société de l’information, ils investissent la société des réseaux – une société fondamentalement « aléatoire » mue par les forces de l’incertitude – d’un pouvoir de re-création de lieux de débats et de production de consensus politiques locaux, provisoires, décentrés : la télématique re-crèrerait une « agora informationnelle » susceptible de redonner vie à une participation citoyenne à la vie démocratique.

Avec Nora-Minc, nous sommes toujours à la recherche d'une « sortie de crise » : les réseaux télématiques sont investis d'une triple capacité de résolution de la crise à la fois économique, politique et culturelle. Ce rapport sera suivi, après l'élection d'un gouvernement socialiste en France (mai 1981), de la mise en place d'une stratégie industrielle misant sur la recherche scientifique et les avancées techniques pour sortir de la crise (Mattelard, 2003, p. 72). Ce sera également le début d'une période faste pour les expérimentations sociales avec le Minitel et la télématique. C'est dans cette période que naîtront les approches dites de « sociologie des usages » (Jouët, 2000, p. 7-20).

Le rapport Nora-Minc inaugurera également une période (1978-1984) qui sera marquée par un nouvel essor de la prospective en France comme aux Etats-Unis. La majorité des scénarios d'anticipation produits pendant cette période seront fortement teintés par la prégnance du facteur technologique. La technologie sera perçue comme le fait porteur d'avenir décisif. Les scénarios s'organiseront autour de deux grands schémas où la technologie apparaîtra soit comme source de mal être (*Big Brother*), soit comme source de bien-être (*société des réseaux, société de l'information*). Tant les stratégies des décideurs politiques et économiques pour « construire la société de l'information » (programmes et politiques) que les problématiques visant l'appropriation et la domestication des technologies par la population (usages) seront perçues comme des pistes importantes pour la réalisation du projet de la société informationnelle et communicationnelle.

La pensée politique et sociologique de cette période sera imprégnée d'un vigoureux déterminisme technique. Cette vision déterministe demeurera une caractéristique majeure de la métaphore de la « société de l'information ».

1984 – année rendue mythique par l'ouvrage dystopique d'Orwell – est une date charnière parce qu'elle marque le début du processus d'accélération de la déréglementation des télécommunications à l'échelle mondiale. Ce processus rendra la mondialisation inexorable. Le coup d'envoi est donné en janvier 1984. La plus grande entreprise mondiale de son époque, *American Telegraph and Telephone (AT&T)*, qui comptait un million d'employés, est démantelée. Le mouvement de dérégulation est lancé. Ce démantèlement a constitué une onde de choc à l'échelle globale, traversant tous les secteurs économiques. *British Telecom* est privatisé en 1984. La concurrence se substitue au monopole des grands opérateurs et devient la règle fondamentale. Les deux décennies suivant le démantèlement d'AT&T seront marquées par une généralisation de la déréglementation, l'explosion des marchés et une séquence de

bouleversements majeurs au sein des entreprises. L'essor d'Internet contribuera à renforcer le développement des dispositifs numériques interactifs et à mondialiser progressivement le marché des services d'information et de communication (Badillo et Proulx, 2006, p.224-232).

### ***1985-1994 : Une saturation des images du futur***

La période 1985-1994 est marquée par une cristallisation des positions idéologiques à l'égard de l'utopie de la société de la communication. Les scénarios d'anticipation pessimistes et optimistes semblent atteindre un seuil de saturation sémantique. En d'autres mots, il n'y a plus rien à ajouter de significatif dans les portraits que l'on trace respectivement :

- de la *dystopie informationnelle* : durcissement des fractures numériques, chômage, baisse de la productivité, accroissement de la bureaucratisation, risques pour la protection de la vie privée et des renseignements personnels, isolement des individus, appauvrissement du langage, séparation des urbains et des ruraux, mainmise des Américains sur les réseaux et le contrôle des flux transfrontières des données, etc.
- de l'*utopie télématique* : agora informationnelle, diversification culturelle et efficacité des réseaux pour la participation citoyenne à la vie démocratique, accès universel aux réseaux, réinvention d'une informatique communautaire, souveraineté des États nationaux dans le contexte de mondialisation des banques de données, appropriation efficace des technologies par les individus et les collectivités qui est une source d'*empowerment*, efficacité de la bureaucratie grâce à l'informatisation, accroissement de la productivité, imbrication des réseaux techniques et des réseaux humains, accroissement des sociabilités, etc.

Les uns et les autres campent sur leurs positions. Les pessimistes poursuivent leurs critiques acerbes du rêve utopique. Les optimistes le deviennent toujours encore davantage. C'est la saturation des images du futur. Du côté des anticipations de l'avenir, on semble tourner en rond. Les transformations législatives importantes qui suivront, en matière de déréglementation des télécommunications, fourniront toutefois des armes aux optimistes...

La période 1984-1998 sera en effet décisive car elle coïncidera avec un important mouvement de « dérégulation » et de déréglementation des télécommunications à l'échelle mondiale : déréglementation des mouvements de capitaux dans la sphère financière, libéralisation des

télécommunications déclenchée par le démantèlement d'ATT en 1984 et la privatisation progressive des grands opérateurs qui s'installent dans des marchés hors frontières. L'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) conclu en janvier 1998 entre 68 pays, quant à l'ouverture des marchés à la concurrence, rend le processus irréversible (Mattelard, 2003, p.79). L'heure sera à l'implantation des « autoroutes de l'information », métaphore concoctée par Al Gore, colistier de Bill Clinton lors des élections présidentielles de 1992. Le lit est fait pour accélérer la mise en place des réseaux et infrastructures de télécommunications à l'échelle nationale comme à l'échelle globale : en 1993, le gouvernement Clinton lance le projet de *National Information Infrastructure* (NII). Les décideurs politiques américains saisissent rapidement l'atout que constitue leur avance technologique en matière de réseaux dans la constitution de marchés à l'échelle globale. Dès mars 1994, Al Gore annonce le projet de construction d'une *Global Information Infrastructure* (GII). Ce projet d'autoroutes informationnelles à l'échelle mondiale se trouve en résonance avec deux autres processus en germe qui marqueront fortement la période 1995-2005 : d'une part, la notion de « nouvelle économie » apparaît dans les discours publics et conduira à l'emballement des *dotcom* pour aboutir à l'éclatement de la « bulle Internet » à partir de 1999 ; d'autre part, le réseau Internet est sur le point de connaître une transformation fondamentale du fait de l'invention du *World Wide Web* qui ouvrira Internet aux marchés de consommation de masse.

### ***1995-2005 : Triomphe de la métaphore d'une « société globale de l'information »***

La métaphore de la « société de l'information » a eu tendance à devenir universellement utilisée à partir de 1995 – année qui marque la naissance d'un Internet grand public et s'ouvrant aux lois du marché. Cette adoption universelle de la métaphore le fut moins en raison d'une particulière cohérence théorique du concept mais bien plutôt du fait de la dissémination de son usage par les principaux gouvernements des sociétés industrialisées et des pays en développement. Ces gouvernements cherchaient ainsi à délimiter des politiques favorisant le développement des infrastructures technologiques d'information et de communication (technologies informatiques et de réseaux) autant à un niveau national que régional et mondial. La « société de l'information » est devenue, au fil des ans, l'horizon technique et politique sur lequel la plupart des gouvernements ont annoncé qu'ils souhaitaient s'aligner. La vision d'un modèle de société du futur – une métaphore politique – est ainsi devenu le projet politique de nombreux gouvernements. Cette anticipation-de-l'avenir-devenue-politique-du-présent a même basculé vers

les régions du Sud pour devenir l'objectif économique et politique explicite de nombreux gouvernements de pays en développement. Ainsi, à compter de 1995, la question de la « société de l'information » apparaît à l'ordre du jour des réunions du G7 (puis du G8), de l'OCDE, de la Banque Mondiale et de la Communauté économique européenne. La métaphore de la « société de l'information » est devenue la construction idéologique et politique utilisée par les gouvernements et les grandes industries pour les fins de consolidation du mouvement de globalisation des marchés et de libre circulation transfrontières des données financières et commerciales. Ce qui a fait dire à Armand Mattelart que la « société de l'information » était devenue le logo néolibéral de la globalisation.

C'est lors du Sommet du G7 à Bruxelles en 1995 que la notion de « société globale de l'information » est introduite pour une première fois. Cinq ans plus tard, en juillet 2000, réuni à Okinawa, le G8 proclame la *Charte de la société globale de l'information*. Cette manière d'articuler l'horizon de la société de l'information à la problématique de la globalisation confirme, dans ces hautes instances de la gouvernance mondiale, deux convictions. D'abord, que la question de l'informatisation prend tout son sens lorsqu'elle s'arrime aux perspectives d'instauration et de consolidation d'un marché global ; ensuite, que la problématique cruciale des inégalités d'accès aux technologies numériques ne peut plus être ignorée à partir du moment où cette question est pensée à un niveau planétaire. La question des *fractures numériques* est ainsi portée à l'agenda des organisations internationales<sup>5</sup>.

L'une des raisons majeures de la dissémination internationale de la métaphore de la « société de l'information » a été l'organisation par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'ONU, du *Sommet mondial sur la société de l'information* (SMSI), tenu en décembre 2003 (Genève – phase I) et novembre 2005 (Tunis – phase II). En fait, la préparation de ce Sommet fut gigantesque : ainsi, à partir de 2000, elle donna lieu à au moins six conférences intergouvernementales régionales et à trois conférences préparatoires à Genève, au siège de l'UIT. Ces multiples réunions préliminaires contribuèrent à populariser et à légitimer le terme de « société de l'information », malgré son ambiguïté et sa polysémie, même si de nombreux participants auraient peut-être préféré utiliser un autre vocable pour désigner la thématique du Sommet. D'ailleurs, lors des rencontres de préparation, le choix même de cette expression fut déjà le produit d'un compromis entre les futurs participants et la direction de l'UIT qui souhaitait au départ donner une orientation davantage technique à la rencontre.

---

<sup>5</sup> Voir l'intéressante documentation colligée par le *World information access project* (2006) : <http://www.wiareport.org>

Lors de la dernière phase du SMSI à Tunis, des représentants de la société civile ont pu prendre la parole et participer officiellement aux débats. Cette ouverture vers la société civile a permis de débattre des orientations du développement technologique, et de leur signification pour les pays du Nord et du Sud. Les problématiques des inégalités d'accès et des fractures numériques ont pu également être abordées. L'économiste américain de l'université Columbia, Eli Noam, a soutenu que le SMSI a pu ainsi voir émerger une « troisième vague (de leaders) de l'Internet », après la première vague apolitique des informaticiens et universitaires créateurs d'Internet, et la seconde vague des entrepreneurs suscitée par la libéralisation du marché des *dotcom* à partir de 1995. Nous serions devant une nouvelle génération de leaders de l'Internet, davantage politisée et en résonance avec la pensée altermondialiste (Noam, 2005, p.365-368).

### **Impacts cognitifs et politiques d'un usage répété de la métaphore**

Revenons à l'analyse des transformations structurelles aujourd'hui : peut-on identifier un fait particulièrement porteur d'avenir dans le mouvement actuel de transformations des sociétés industrielles ? En accord avec les analyses de Philippe Aigrain (2005), nous formulons l'hypothèse de l'émergence d'une force économique de plus en plus importante : celle des industries de la propriété du code (industries du logiciel ; industries pharmaceutiques ; biotechnologies). En continuité avec les analyses de Castells (1998), Aigrain qualifie le présent régime de transformations, de *capitalisme informationnel* caractérisé par la montée dominante de ces industries de la propriété du code informationnel. Cette analyse apporte un nouvel éclairage aux transformations en cours tout en restant orientée vers des mécanismes de production de plus-value dans une économie où l'information apparaît devenir la ressource principale. En ce sens, nous pourrions soutenir que cette notion de « capitalisme informationnel » n'est qu'une autre variation sur le thème de la « société de l'information ». Il reste que cette perspective permet de mettre en relief la nature des nouveaux conflits sociaux caractérisant le régime du capitalisme informationnel. Ces conflits concernent la propriété du code informationnel. Aux grands acteurs industriels qui insistent sur la conservation du principe du droit de propriété intellectuelle, s'opposent ceux que j'appelle les « militants du code » (Proulx, 2006) qui cherchent à mettre en doute les conventions économiques liées aux droits d'auteur.

Cette analyse de la nature des nouveaux conflits de la société informationnelle liés à la problématique du droit de propriété intellectuelle mériterait que l'on s'y attarde en profondeur. Ce

sera l'objet d'une autre analyse. Pour conclure, je voudrais revenir d'une part, sur la nature des controverses et des luttes de définition qui traversent aujourd'hui les discours de ceux et celles qui cherchent à délimiter les contours d'un modèle de société informationnelle correspondant à leurs aspirations ; d'autre part, sur ce que l'usage répétée de la métaphore de la « société de l'information » entraîne d'un point de vue cognitif et politique pour ceux et celles qui l'utilisent ou la « reçoivent ».

Je voudrais souligner la confrontation idéologique entre deux conceptions : d'une part, celle de la *société globale de l'information* représentant la position aujourd'hui dominante des principaux gouvernements nationaux, des organisations internationales impliquées dans la gouvernance mondiale et des industries concernées et intéressées par la construction d'un marché global ; d'autre part, celle des *sociétés des savoirs partagés* représentant davantage l'orientation idéologique des porte-parole de la société civile qui commencent à prendre la parole dans l'espace public international de résolution des « problèmes globaux » (Ambrosi et al., 2005).

Résumons les principaux traits caractérisant la métaphore de la *société de l'information*. Il s'agit d'une image du futur : c'est une anticipation de l'avenir, un horizon utopique qui, à force d'être répété, a eu tendance à être naturalisé dans les discours publics. Pour certains décideurs et certains analystes, l'anticipation a pris le visage d'une réalité. La substance qui constitue de manière essentielle la métaphore, c'est l'idée d'information (plutôt que l'idée de communication, de savoir, de connaissance ou de réseaux), terme qui est connecté de manière intime et qui caractériserait la nouvelle société qui serait en émergence. Cette nouvelle société serait organisée autour et par l'information. Cette dernière notion est définie comme constituant la ressource première de l'économie et de la culture, une ressource qui serait mesurable. La notion d'information utilisée ici est née des travaux d'économistes qui ont identifié le domaine de l'information comme constituant, dans le dernier quart du vingtième siècle, une nouvelle sphère de l'économie, un nouveau secteur dans la structure de l'emploi (Porat, 1977). L'information dont il est question ici dégage une saveur intensément économique.

La métaphore est imprégnée d'un fort déterminisme technique. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont définies comme un moyen de production qui serait le moteur des transformations historiques et sociales. Certains discours identifient et insistent sur le rôle structurant de ces technologies : l'informatique serait susceptible de modifier le mode de vie, mais surtout les réseaux de télécommunications. Les réseaux sont investis d'un pouvoir organisateur susceptible de modifier le tissu social. Cette métaphore se situe d'abord du côté de

l'optimisme technologique, ce qui va de pair avec la posture techno-déterministe. Les technologies (TIC) sont perçues comme sources de bien-être. La métaphore peut donner lieu aussi évidemment à des critiques (voir ce que j'ai décrit précédemment comme la « dystopie informationnelle ») mais il reste que les promoteurs de la « société de l'information » sont imbus d'un optimisme à toute épreuve. Surtout à partir de 1994, cette métaphore s'arrime au projet de globalisation de l'économie. Les stratèges des gouvernements des grandes puissances (surtout les Américains) et des grandes industries comprennent que la métaphore de la société de l'information peut devenir un excellent logo pour promouvoir la globalisation (Mattelard, 2003).

Dans le contexte géopolitique des rapports Nord/Sud, cette métaphore apparaît progressivement comme l'horizon politique inéluctable proposée à l'ensemble des pays du monde par les tenants de l'idéologie néolibérale des pays du Nord. La métaphore devient politique. C'est une métaphore qui provient du Nord et qui est intériorisée progressivement par les dirigeants des pays du Nord et du Sud. L'imposition et l'intériorisation de cette métaphore participent d'une *occidentalisation du monde* (Latouche, 2005). L'intériorisation de cette métaphore en tant qu'horizon politique inéluctable entraîne une course à l'informatisation au Nord comme au Sud, ce qui contribue à la constitution d'un « monde à deux vitesses », traversé de ces nouvelles *fractures numériques* qui agissent comme amplificateurs des fractures sociales qui étaient déjà là.

De par sa seule existence dans notre environnement symbolique quotidien, la métaphore répétée jusqu'à plus soif de la *société de l'information* participe au renforcement des stratégies de développement des grandes puissances et des grandes industries concernées par les TIC. Je pense à la thèse aujourd'hui oubliée de J.-J. Servan-Schreiber qui insistait en 1980 sur l'urgence d'informatiser les pays du Sud (Servan-Schreiber, 1980) comme stratégie de développement. Le postulat de l'inévitabilité du développement technique contenu dans ce genre de discours contribue à faire de la rapidité à se conformer à l'objectif d'informatisation un argument d'autorité. Comme le signalait à cette époque, la Commission McBride (1980), ces stratégies de transfert technologique rapide ne servent qu'à maintenir le contrôle technologique de la planète aux mains des industries multinationales. N'incite-t-on pas de cette manière les pays du Sud à adopter un mimétisme artificiel des technologies du Nord marquant un nouvel accroissement de la dépendance du Sud vis-à-vis du capital, des équipements et des modèles culturels du Nord ? Herbert Schiller (1980, p. 283-287) ajoute que c'est pour éviter une prise de conscience politique face aux alternatives de choix possibles, que les multinationales incitent à l'adoption rapide des nouvelles technologies. En ce sens, ne peut-on dire que ces stratégies de transfert rapide constituent un bâillonnement de l'expression des forces démocratiques ? Dans certaines

circonstances spécifiques, l'introduction des nouvelles technologies ne devrait-elle pas être retardée ou même annulée ?

Dans sa critique du rapport McBride, Herbert Schiller y diagnostiquait une « ambiguïté schizoïde » : en même temps qu'elle mettait en garde contre les dangers de distorsion et de dépendance des cultures nationales que pourrait entraîner une informatisation rapide de la planète, la Commission prônait du même souffle la rapide implantation des infrastructures de télécommunications. Selon Schiller, cette commission internationale pourtant très lucide n'avait pas réussi à sortir de l'ambiguïté paradoxale du mouvement de l'informatisation. Ce processus apparaît d'un côté comme le résultat d'une planification à long terme d'implantation des nouvelles machines par des régimes à court de véritables projets de développement. De l'autre, ce processus voudrait simultanément marquer une ouverture vers de nouveaux possibles pour l'humanité, d'où pourraient surgir des idées-force nées d'une synergie entre intelligence artificielle et imagination sociale. Or, la question demeure : comment dépasser ce paradoxe autrement que par le recours aux utopies ? Or, vers quelles limites peuvent nous conduire ces horizons utopiques ?

La métaphore politique de la *société de l'information* nous place dans une situation de *double contrainte* pour reprendre dans un contexte géopolitique, le concept jadis élaboré par Gregory Bateson à propos de la schizophrénie (Bateson, 1972). *Première contrainte* : la promotion de la *société de l'information* prend la forme d'une injonction paradoxale. Nous n'aurions pas le choix de refuser cette évolution technique incontournable et en même temps, nous sommes conscients que cette évolution sociotechnique produit des développements inégaux. La *seconde contrainte* réside dans la culpabilisation que nous éprouvons à ne pas pouvoir sortir rationnellement de la première injonction. Nous nous sentons coupables de devoir accepter ce « progrès technique » qui sape les bases de notre culture démocratique. Peut-être est-ce pour cela que nous laissons en même temps sous-entendre que ces nouvelles machines informationnelles pourraient ranimer l'idée même d'émancipation ou celle de communauté, voire l'espérance d'une « démocratie cognitive »...

Mais que peut-on encore espérer dans ces sociétés néo-libérales où le point de vue critique est moribond ? N'aurions-nous d'autre choix que celui de vivre dangereusement notre présent en acceptant en toute lucidité pour l'avenir, ce qu'Edgar Morin (2007) appelle le « défi de l'incertitude » ?

## Bibliographie

Aigrain, Philippe. *Cause Commune. L'information entre bien commun et propriété*, Paris, Fayard, 2005.

Ambrosi, Alain, Pimienta, Daniel et Peugeot, Valérie. « Vers des sociétés de savoirs partagés » in Alain Ambrosi et Valérie Peugeot, éd., *Enjeux de mots. Regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Caen, C&F Éditions, 2005.

Badillo, Patrick et Proulx, Serge (2006) « Mondialisation de la communication : à la recherche du sens perdu », Paris, *Hermès*, 44, Paris, p. 224-232.

Bateson, Gregory. *Steps to an Ecology of Mind*, New York, Basic Books, 1972.

Bell, Daniel. *The End of Ideology. On the Exhaustion of Political Ideas in the Fifties*, New York, Free Press, 1960.

Bell, Daniel, éd. *Toward the Year 2000*, Boston, Houghton Mifflin, 1968.

Bell, Daniel. *The Coming of Post-Industrial Society. A Venture in Social Forecasting*, New York, Basic Books, 1973.

Bell, Daniel (1979) « The Social Framework of the Information Society » in M. Dertouzos & J. Moses, éd., *The Computer Age. A Twenty-Year View*, MIT Press, Cambridge, p. 163-211.

Bourdieu, Pierre. *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, 2000

Bursh, Sally. « Société de l'information / société de la connaissance » dans Alain Ambrosi et Valérie Peugeot, éd., *Enjeux de mots. Regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Caen, C&F Éditions, 2005, p. 49-71.

Breton, Philippe. *L'utopie de la communication*, Paris, La Découverte/Poche, 1997.

Breton, Philippe et Proulx, Serge. *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, La Découverte, Paris, 2006, (première édition : 1989).

Dupuy, Jean-Pierre. *Aux origines des sciences cognitives*, Paris, La Découverte/Poche, 2005, 1999.

Jouët, Josiane. « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, 100, 2000, p. 487-521.

Latouche, Serge. *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte/Poche, 2005.

Masuda, Yoneji. *The Information Society as Post-Industrial Society*, Tokyo, Institute for the Information Society, 1980.

Meadows, D.H. et al. *The Limits to Growth. A Report of the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York, Universe Books, 1972.

McBride et al. *Voix multiples, un seul monde*, Paris, La Documentation française, 1980.

Morin, Edgar. *Où va le monde?*, Paris, L'Herne, 2007.

Noam, Eli. « The Internet's Third Wave », New York, *Financial Times*, New York, 2005, 28 novembre.

Nora, Simon et Minc, Alain. *L'informatisation de la société*, Paris, La Documentation française, 1978.

Porat, Marc U. *The Information Economy. Definition and Measurement*, Washington D.C, Government Printing Office, 1977.

Proulx, Serge. « Usages de l'Internet : la 'pensée-réseaux' et l'appropriation d'une culture numérique » in E. Guichard, éd., *Comprendre les usages de l'Internet*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École Normale Supérieure, 2001, p. 139-145.

Proulx, Serge. « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Tome 1, Borbeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 7-20.

Proulx, Serge. « Les militants du code : la construction d'une culture technique alternative », Colloque *Le logiciel libre en tant que modèle d'innovation sociotechnique. Pratiques de*

*développement et de coopération dans les communautés*, Congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, 16 mai 2006.

Proulx, S. et Couture, S. « Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Conjoncture 2005-2006 », *État du monde 2007*, Paris, La Découverte, 2006, p. 365-368.

Schiller, Herbert I. « Electronic Utopias and Structural Realities », *Mass Communication Review Yearbook*, vol. 3, Beverly Hill, Sage, 1982, p. 283-287.

Servan-Schreiber, Jean-Jacques. *Le défi mondial*, Paris, Fayard, 1980.

Touraine, Alain. *La société postindustrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël, 1969.

Watzlawick Paul éd. *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, Paris, Seuil, 1988.

Wiener, Norbert. *Cybernétique et société*, 10-18, Paris, 1954 (première édition en américain : *The Human Use of Human Beings*, 1950; première traduction en français : Deux-rives, Paris, 1952).